

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	:	Substance
Nom de la substance	:	SULFATE DE CUIVRE 5H2O
Numéro index	:	029-004-00-0
Numéro CE	:	231-847-6
n° CAS	:	7758-99-8
Numéro d'enregistrement REACH	:	01-2119520566-40
Code du produit	:	/

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Spec. d'usage industriel/professionnel	:	Industriel
Utilisation de la substance/mélange	:	- Utilisation pour désinfection Engrais Fongicide Produits chimiques pour la protection des cultures.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**CERADEL**

19 à 25 rue Frédéric Bastiat

87022 LIMOGES CEDEX 9

Tél. 05 55 35 02 35

Fax 05 55 35 02 30 Site Web : www.ceradel.fr**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Num. d'appel d'urgence : N°ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59
Centre anti-poison de votre département .

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Acute Tox. 4 (Oral)	H302
Eye Irrit. 2	H319
Skin Irrit. 2	H315
Aquatic Chronic 1	H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xn; R22

Xi; R36/38

N; R50/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP)

: Attention

Mentions de danger (CLP)

: H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP)

: Phrases P présentent sur l'étiquette *

P102 - Tenir hors de portée des enfants *

P260 - Ne pas respirer les poussières *

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement *

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage *

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise *

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon *

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer *

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. *

P264 - Se laver soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P330 - Rincer la bouche

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P391 - Recueillir le produit répandu

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Type de substance : Monoconstituant

Nom : SULFATE DE CUIVRE 5H2O

n° CAS : 7758-99-8

Numéro CE : 231-847-6

Numéro index : 029-004-00-0

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Sulfate de cuivre (II) pentahydraté	(n° CAS)7758-99-8 (Numéro CE)231-847-6 (Numéro index)029-004-00-0	96	Xn; R22 Xi; R36/38 N; R50/53
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sulfate de cuivre (II) pentahydraté	(n° CAS)7758-99-8 (Numéro CE)231-847-6 (Numéro index)029-004-00-0	96	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

3.2. Mélange

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

- Premiers soins général : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Convulsions : Ne pas faire vomir. Ne rien donner à boire.
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. * En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. * Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. * Perte de conscience : Mettre en position latérale de sécurité.
- Premiers soins après contact avec la peau : Essuyer le produit de la peau à sec. Laver abondamment à l'eau (15 min). Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rinçage à l'eau en maintenant les paupières bien écartées (15 min). Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Mettre au repos et au chaud.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Adapter les produits extincteurs à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant, à adduction d'air. Porter un vêtement de protection approprié.
- Autres informations : Enlever le conteneur du lieu d'incendie, s'il n'y a pas de risques. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : Les personnes chargées du nettoyage doivent être formées et équipées de protections appropriées pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Garder le récipient hermétiquement fermé. Ne pas empiler les palettes. Eviter le contact du produit avec l'eau. Ne pas respirer les poussières. Assurer une ventilation appropriée. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder le récipient hermétiquement fermé. Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les aérosols.

Equipement de protection individuelle

: Laver les mains avant une pause et à la fin des travaux. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements contaminés. Eviter le contact avec la nourriture et la boisson. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des mains

: Gants de protection.

Protection oculaire

: Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps

: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

: Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

: Solide

Apparence

: Solide cristallin.

Couleur

: Bleu(e).

Odeur

: caractéristique.

Seuil olfactif

: Aucune donnée disponible

pH

: 4 (50g CuSO₄ /L)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion

: 110 °C

Point de congélation

: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition

: > 150

Point d'éclair

: Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation

: Aucune donnée disponible

Température de décomposition

: Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

: Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur

: Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C

: Aucune donnée disponible

Densité relative

: 1,3 g/cm³ ,+/- 1%

Solubilité

: Eau: 203 g/l

Log Pow

: Aucune donnée disponible

Log Kow

: Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique

: Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique

: Aucune donnée disponible

Propriétés explosives

: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

: Aucune donnée disponible

Limites explosives

: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Sulfate de cuivre. (acides). + magnésium -->. Hydrogène. Acétylène -->. Composants dangereux.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, peut se décomposer : Oxyde de cuivre, Oxydes de soufre.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion.

SULFATE DE CUIVRE 5H₂O(7758-99-8)

DL50 orale rat	300 mg/kg
ATE (voie orale)	500,000 mg/kg

Sulfate de cuivre (II) pentahydraté (7758-99-8)

ATE (voie orale)	500,000 mg/kg de poids corporel
------------------	---------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

pH: 4 (50g CuSO₄ /L)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

pH: 4 (50g CuSO₄ /L)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Ecologie - général : Très毒ique pour les organismes aquatiques. Peut contaminer les réseaux de distribution d'eau.

12.2. Persistance et dégradabilité**SULFATE DE CUIVRE 5H₂O(7758-99-8)**

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas biodégradable.
------------------------------	-------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Eviter la pénétration dans le sous-sol. Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 3077

N° UN (IATA) : 3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
Description document de transport	: UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Sulfate de cuivre (II) pentahydraté(7758-99-8)), 9, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU)	: 9
Classe (IATA)	: 9 - Marchandises dangereuses diverses
Etiquettes de danger (ONU)	: 9



Etiquettes de danger (IATA)

: 9

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ONU)	: III
Groupe d'emballage (IATA)	: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

:



Polluant marin

Autres informations

: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**14.6.1. Transport par voie terrestre**

Danger n° (code Kemler)	: 90
Code de classification (ONU)	: M7
Panneaux oranges	:
Disposition spéciale (ADR)	: 274, 335, 601
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Code de restriction concernant les tunnels	: E
Quantités limitées (ADR)	: 5kg
LQ	: LQ27
Quantités exceptées (ADR)	: E1
Code EAC	: 2Z

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations EU**

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Textes des phrases R-, H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R22	Nocif en cas d'ingestion
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

AVIS DE NON RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources fiables. Elles sont établies sur la base de nos connaissances à la date de mise à jour indiquée. Elles ont pour but d'aider l'utilisateur et ne doivent pas être considérées comme une garantie.

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés à celles-ci.

Toutes les substances ou mélanges peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Nous ne pouvons pas garantir que les dangers soient décrits de manière exhaustive.

Cette fiche a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Cette fiche ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.